FRANCE

LES

FAUSSES DÉCRÉTALES

ET

LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

SECONDE LETTRE AU R. P. GRATRY.

PAR

AMÉDÉE DE MARGERIE,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

PARIS,
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE TOURNON, 29.
NANCY,
VAGNER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU MANÈGE, 3.
1870.





LES FAUSSES DÉCRÉTALES

ET

LES PÈRES DE L'ÉGLISE.

fausses campagnes en quelques mois de polémique, il saura se résoudre à ce sacrifice et donner cet exemple. A l'heure présente, lui adresser, personnellement et avant l'impression, de nouvelles remarques destinées à être pour lui comme si elles n'étaient pas, me semblerait peine perdue et délai inutile. Dès lors, c'est devant le public et pour le public que je dois poursuivre la controverse avec lui, après avoir pris acte de ce que rien n'a été répondu à mes premières affirmations.

Le R. P. Gratry n'a point trouvé dans mon premier travail et ne trouvera pas dans celui-ci « ces cris aigus » et farouches dont il *a l'habitude de* » *ne prendre aucune connaissance,* » — fort à tort ce me semble; car s'il les ignore, il aura quelque peine à sa-

voir qu'ils sont farouches et qu'ils sont aigus ; et s'il les eût écoutés, peut-être, à travers des aigreurs ou des ardeurs de langage que je n'ai point à juger, mais auxquelles je suis résolu de ne point m'associer, eût-il pu discerner le cri, plus douloureux encore qu'irrité, de beaucoup d'âmes chrétiennes, blessées dans leur respect pour ce qu'elles ont de plus cher par l'amertume d'une critique qui manque également à la justice et à la charité. Ce n'est pas moi non plus qui ai relevé dans sa lettre à Mgr de Malines « deux fautes d'impression, » que je n'y avais pas su découvrir, et « une locution obscure, » dont l'obscurité ne m'avait point frappé. Mais je lui avais reproché, avec pièces à l'appui, de ne voir et de ne laisser voir qu'une moitié du dossier de l'af-

faire d'Honorius, et de juger précipitamment, par le dehors et par la surface, une question dont il n'eût pas pu sonder les profondeurs sans revenir de lui-même sur les conclusions d'une enquête trop peu attentive. La critique était grave ; elle portait au cœur de sa doctrine nouvelle ; elle lui ouvrait une voie de retour à ses convictions d'autrefois (1). Est-ce trop de présomption de soupçonner que, dans une question où les choses sont tout et où les plus grands ne s'abaissent point à entrer en propos avec les plus petits, il eût répondu quelque chose s'il eût eu quelque chose à répondre ?

Nancy, 15 février 1870.

(1) « Presque tous les catholiques croient et tous admettent en pratique que : *Le souverain Pontife, jugeant solennellement (ex cathedrâ) en matière de foi ou de mœurs, est infaillible.* » (Connaissance de Dieu ; 1re édition, 1853, — 6e édition, 1864.)

SECONDE LETTRE AU R. P. GRATRY.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Vous avez sur vos contradicteurs un avantage contre lequel il est malaisé de lutter.

Je ne parle pas de votre nom, qui attire les lecteurs, et de votre éloquence, qui les retient. Notre parti est pris de cette inégalité éclatante; et nous marchons, espérant que l'inégalité des causes rétablira d'abord l'équilibre et, finalement, le fera pencher du côté

de la bonne. Quand cette chose sainte qui s'appelle la patrie est envahie, le paysan décroche son fusil ou met sa faux au bout d'un bâton, et court au canon, sans calculer si l'envahisseur conduit les plus belles troupes du monde, et s'il s'appelle Gustave Adolphe, ou le grand Frédéric, ou Napoléon.

Je parle du mode de publication que vous avez adopté. Le livre dont vous nous avez donné les premières pages est fait tout entier, ou du moins le plan du livre. A des intervalles que vous réglez vous-même, vous en détachez un chapitre qui forme un tout à lui seul, et qui produit sur le public, — grâce à l'évidence apparente dont la plupart de vos lecteurs ne savent pas, par eux-mêmes, dissiper l'illusion, — son effet et son ravage. Nous, après vous avoir lu, nous nous mettons au

travail toute affaire cessante; nous nous plongeons dans les sources auxquelles vous nous renvoyez; nous faisons, à travers les *in-folios* des Pères, des Conciles et des théologiens, les recherches que vous avez faites et celles que vous avez omises; nous recueillons, nous rectifions parfois, les textes que vous avez allégués; nous découvrons ceux que vous n'avez pas vus; puis, quand nos matériaux sont amassés avec le labeur, la patience et le scrupule que la conscience impose, nous les mettons en œuvre par une rédaction hâtive; car nous sentons que chaque jour de retard est un bénéfice pour les méprises que votre talent accrédite, une perte pour l'intérêt et le succès d'une réfutation qui n'aurait tout son effet sur les esprits qu'à condition d'être immédiate, et nous aimons mieux gagner quelques heures que polir notre style. Nous

pressons notre plume ; nous pressons notre imprimeur. Et nous avons beau faire, nous avons beau ajouter les moments de la nuit aux moments du jour; les premiers exemplaires de nos réponses apparaissent à peine, encore humides, aux vitrines du libraire, que déjà vous avez tiré un second coup qui détourne vers un nouveau sujet la curiosité des lecteurs. Quand nous commençons à peine à vous combattre sur Honorius, c'est déjà sur les fausses décrétales qu'il faudrait vous répondre. Et quand nous vous aurons rejoint sur le terrain du Pseudo-Isidore, vous aurez déjà transporté votre camp sur le terrain du Pseudo-Cyrille ou du Pseudo-Chrysostome. Ainsi nous arrivons toujours trop tard, et nous trouvons l'attention du public aussi refroidie sur les points où nous sommes en mesure de vous réfuter qu'éveillée sur ceux où,

pendant plusieurs semaines, vous aurez seul la parole.

Qu'y faire ? Lorsque vous offrez périodiquement le spectacle d'une nouvelle attaque à ce monde intelligent, mais pressé, qui ne donne aux questions religieuses qu'une part restreinte de son esprit et de son temps, qui ne saisit qu'au vol nos raisonnements et nos discours, qui n'en retient que les affirmations les plus saillantes, qui oublie *l'actualité* d'hier pour l'actualité d'aujourd'hui, comment parvenir à conserver, pour la réfutation de l'attaque d'hier son attention absorbée par celle d'aujourd'hui ?

Peut-être n'y aurions-nous pu réussir si vous ne nous y aviez aidé vous-même.

Dès le début de la polémique, en même temps que vous aviez le chagrin de recueillir les unanimes applaudisse-

ments de nos communs ennemis, vous avez mis en défiance les deux classes de lecteurs dont vous souhaitiez surtout l'approbation : les lecteurs pieux et les lecteurs savants. Les premiers, à peine revenus de leur douloureuse stupeur, ont compris, à vous voir si différent de vous-même, que vous étiez sous l'empire d'une illusion passionnée qui ne vous laissait point la vue calme des choses et ne vous permettait pas de mesurer la portée de vos coups. Les seconds, même avant de pouvoir juger l'ensemble de votre thèse, ont immédiatement constaté, dans ses détails, d'indiscutables erreurs matérielles qui accusaient chez vous des recherches trop précipitées ou trop peu personnelles. Les uns et les autres ont compris que votre amer réquisitoire contre Honorius et contre le bréviaire romain n'était pas le dernier mot de la ques-

tion, et qu'à tout le moins, il fallait attendre.

Les uns et les autres ont été ainsi préparés par vous-même à nous prêter une attention qui peut-être sera contagieuse. Aux uns et aux autres nous avons montré que leur instinct de chrétiens et de savants ne les avait point égarés; que vos conclusions, appuyées sur des documents incomplets, tombent devant la production de pièces tout à fait principales à côté desquelles vous avez passé sans les voir; qu'avec ces conclusions se dissipe de lui-même votre songe d'une *conspiration romaine*, séculaire et triomphante, contre la vérité historique; que la question est définitivement jugée contre vous, et que de cette première attaque il ne reste rien, — rien, hélas ! sinon une idée fausse et injurieuse à l'Eglise dans l'esprit de ceux qui, n'ayant lu que

vous, vous auront cru sur parole.

Permettez-moi d'ajouter, mon Révérend Père, que certaines méprises de votre second écrit, palpables, énormes, impossibles à expliquer autrement que par un degré très-rare de préoccupation ou d'inattention, ajoutent aujourd'hui à la force de ce préjugé légitime, et suffiraient à tenir en garde les moins défiants des hommes contre les résultats de votre travail.

Je dois, avant d'entrer dans le fond du nouveau débat que vous ouvrez, signaler ces méprises. Et j'ose dire, vous empruntant une parole dont votre exemple m'enseigne à ne me servir qu'à bon escient, *qu'il n'y aura rien à contester.*

I.

La thèse, hautement avouée, de votre seconde lettre à Mgr Dechamps est celle-ci :

« La doctrine de l'infaillibilité du
» Pape est une doctrine sans base dans
» l'Eglise catholique. »

Le plan en est celui-ci :

« Etablir : 1° que les théologiens
» modernes et les docteurs scolasti-
» ques qui ont écrit en faveur de l'in-
» faillibilité du Pape ne se sont ap-
» puyés que sur des documents sans

» valeur, à savoir sur les fausses dé-
» crétales fabriquées au IXe siècle,
» sur les faux canons du Concile de
» Nicée, sur les faux textes de saint
» Cyrille et de saint Jean Chrysostôme
» mis en circulation au XIIIe ; 2° que,
» dans les temps antérieurs à la pu-
» blication de ces *autorités* supposées,
» et principalement dans les cinq
» premiers siècles, à l'âge héroïque
» et classique des Pères grecs et la-
» tins, il n'y a pas trace de cette doc-
» trine. »

Ai-je besoin de vous dire, mon Révérend Père, que je m'associe pleinement à la sévérité de votre jugement sur les falsificateurs et les falsifications? Ceci est une question de probité et de bon sens sur laquelle il ne saurait y avoir deux avis.

Les falsifications volontaires sont justiciables du mépris public quand

elles ne le sont pas de la cour d'assises ou de la police correctionnelle.

Les écrivains qui acceptent et emploient comme sincères des documents falsifiés sont à blâmer s'il devait leur suffire, pour reconnaître la fraude, de suivre les règles ordinaires de la prudence humaine ; ils sont à plaindre s'il leur a été impossible de n'y être pas trompés.

Quant à ces documents eux-mêmes, il va de soi que, la fraude démasquée, ils ne sont plus d'aucun secours à la thèse en faveur de laquelle on les avait de bonne foi allégués. Si elle ne s'appuyait que sur eux, elle tombera avec eux. Si elle invoquait d'autres preuves, elle gardera précisément la valeur qui reste à celles-ci après qu'on les a entièrement dégagées et isolées, comme d'un mélange impur, de toute l'argumentation construite sur cette base

ruineuse, et de la persuasion illégitime qu'une telle argumentation a fait naître dans les esprits.

Il faut aller résolument jusque là. Aller plus loin serait substituer l'humeur à la justice. De ce que de mauvaises raisons sont alléguées, *avec d'autres,* en faveur d'une thèse, il ne suit pas que la thèse soit mauvaise; de ce que de faux témoignages se produisent, *avec d'autres,* à l'appui d'un fait, il ne suit pas que le fait soit faux. Autrement, pour « gangrener totalement une » question » (p. 78), pour déshonorer et détruire à jamais une vérité de fait, il suffirait de fabriquer et de répandre non pas une collection de pièces fausses qui la nient, mais une collection de pièces fausses qui l'affirment, et de s'arranger ensuite pour que la fraude fût découverte. Au vrai, une bonne cause qui a eu la mauvaise fortune d'être

servie par de faux témoignages n'est pas plus ruinée, *en elle-même*, par la découverte de leur fausseté qu'elle n'était établie, *en elle-même*, par la croyance à leur sincérité. Du jour où le triage du *genuinum* et du *spurium* est possible, il faut s'y mettre avec courage. Du jour où il conduit à des résultats certains, où le blé est définitivement séparé de l'ivraie, il faut brûler l'ivraie et mettre le blé en gerbes.

Or, dans la question présente, rien de plus aisé à faire que ce travail. On sait avec la dernière exactitude quelles sont les vraies décrétales et quelles sont les fausses, quels canons de Nicée, quels textes des Pères sont authentiques et quels apocryphes. On sait avec la même précision quel usage de grands théologiens comme Melchior Cano, Bellarmin, Liguori, ont fait des pièces qui les avaient trompés. On peut et on

doit éliminer de leur argumentation tout ce qui, à un degré quelconque, a sa racine dans leur involontaire erreur. Ce qui reste vaut ce qu'il vaut, pas plus, mais pas moins, et il n'y a là nulle gangrène.

II.

A côté des citations de documents fabriqués il faut placer les citations falsifiées de documents authentiques ; celles-ci évidemment n'ont pas plus de valeur que celles-là. Mais ici, mon Révérend Père, j'oserai solliciter en faveur de plusieurs de ceux qui font ce genre de faute une indulgence dont j'espère bien n'avoir jamais besoin pour mon compte.

Je remercie Dieu de m'avoir donné et je le prie de donner à tous les amis

de la vérité l'horreur des citations faites de seconde, ou de troisième, ou de quatrième main, sur la foi d'un livre qui lui-même les a empruntées à un autre livre, lequel n'est pas encore la source authentique ; l'horreur des textes que l'on fait recueillir par des secrétaires ou des amis et qu'on ne prend pas la peine de collationner sur l'original ; l'horreur des phrases qu'on découpe dans un auteur sans s'inquiéter si ce qui les précède ou les suit ne leur donne pas un sens exactement opposé à celui qu'on leur prête ; l'horreur des formules que tout le monde redit de confiance sous le nom de quelque grand écrivain et qui ne sont pas de lui. Une seule fois, — le souvenir m'en donne encore un frisson, — je pensai y être pris, au début de ma carrière d'écrivain. Je me défiai à temps et j'en fus quitte pour la peur,

Jurant, non pas trop tard, qu'on ne m'y prendrait point.

Mais de voir en toute faute semblable un parti pris de fraude et l'indice d'une conspiration contre la vérité, cela, peut-être, est bien sévère ; et quand on juge avec cette rigueur, il faut prendre garde aux représailles. La mauvaise foi tout-à-fait évidente ou l'aveuglement tout-à-fait insensé ne commencent que quand l'écrivain, pris en faute et averti de sa méprise, se refuse à la rectifier. Jusque-là, nous nous croyons si aisément sûrs du livre que nous consultons ou des gens que nous faisons travailler ! La phrase que nous découpons a un sens si clair et nous est une si belle trouvaille ! La formule que nous répétons a une si antique possession d'état ! Au premier soupçon, nous nous tiendrions sur nos gardes ; mais ce premier

soupçon nous manque, et nous allons de confiance.

Voulez-vous, mon Révérend Père, avoir un exemple de cette dernière variété de bévues, qui est, en droit, la plus grave de toutes puisque ces formules faussement attribuées à un auteur ne sont rien autre chose que des documents fabriqués,— mais qui peut être, en fait, la plus innocente du monde ? Faites en vous-même l'expérience.

Posez à vingt personnes, dans un salon lettré, même dans une académie, la question suivante : « Comment Platon, »... nos lecteurs me pardonneront si, discutant avec vous, je me souviens involontairement que nous nous occupons tous deux de philosophie, et que, sur ce terrain, nous sommes presque toujours d'accord, vous enseignant, moi écoutant et applaudissant... « Comment Platon définit-il le beau ? » Dix-neuf,

peut-être vingt, vous répondront : « Il » le définit *la splendeur du vrai.* » Non seulement ils le diront, mais ils l'impriment, et de tous les mots de Platon, celui-là est le plus cité. Or Platon n'a jamais dit cela. Non-seulement il ne l'a pas dit, mais il ne l'a pas pu dire, par l'excellente raison que ce n'est pas du tout sa doctrine.

Croirons-nous cependant qu'il y ait eu là une vaste conspiration de métaphysiciens, organisée contre la vérité platonicienne au bénéfice d'une certaine doctrine dont cette formule inventée par eux serait l'expression ? Non sans doute. Nous croirons, beaucoup plus simplement, que quelque philosophe platonicien aura mêlé à son exposition du platonisme ces paroles qui traduisaient sa propre pensée, que ses auditeurs auront brouillé dans leur mémoire et dans leurs cahiers la doctrine

du maître et celle du disciple, et que la marchandise de celui-ci aura passé sans contrôle sous le pavillon de celui-là.

Pourquoi donc chercher plus de finesse à l'erreur courante qui attribue à saint Augustin les six mots célèbres : « *Roma locuta est, causa finita est* » (p. 57)? Il est certain qu'il a écrit les trois derniers. Il est certain qu'il n'a pas écrit les trois premiers. Faut-il pour cela voir dans « *Roma locuta est* » un dessein de mensonge que personne ne songe à voir dans « *la splendeur du vrai* » ? Les mots *la splendeur du vrai*, outre qu'ils ne sont pas de Platon, expriment une pensée qui n'a jamais été la sienne ; et cependant ils ne vous font point soupçonner un complot. Les mots *Roma locuta est*, quoiqu'ils ne soient pas de saint Augustin, expriment, en les joignant aux trois qui sont de lui, une

doctrine qui est tout à fait la sienne, et ne font que résumer très-exactement la phrase à laquelle ils sont substitués (1); par quelle singulière préoccupation d'esprit réussissez-vous à voir une fourberie audacieuse dans une transformation purement verbale que l'habitude de citer de mémoire rend si aisément explicable ?

Il en est de même de la phrase faussement attribuée à saint Irénée : *Omnes a Romana Ecclesia necesse est ut pendeant tanquam a fonte et capite.* « Tous » doivent dépendre nécessairement de » l'Eglise romaine comme de leur » source et de leur centre » (p. 56). Ce ne sont pas ses paroles, mais c'est l'esprit de sa doctrine (2) ; et de quelque façon que ces mots aient été introduits

(1) Je sais bien que vous niez cette identité. Elle est cependant parfaitement exacte ; j'en donnerai plus loin la démonstration invincible.

(2) Vous le niez aussi ; je le démontrerai encore.

dans les controverses théologiques, nous comprenons aisément,— tout en regrettant qu'on n'ait point pris la peine de les soumettre à une vérification qui les eut écartés, — que leur accord avec un texte authentique du même auteur leur ait donné cours en endormant les soupçons.

Je n'en dirai pas tout-à-fait autant d'une citation tronquée que vous signalez dans une récente *Somme abrégée des Conciles*. Il s'agit, de nouveau, d'Honorius et du monothélisme. Dans ce livre, le texte du jugement porté par le VI[e] Concile ne contient pas la phrase qui commence ainsi : « Nous avons » retranché de l'Eglise catholique et » nous avons anathématisé Honorius. » Il devait la contenir ; au point de vue de l'exactitude et de la reproduction intégrale des documents, on est fondé à se plaindre.

Nullement au point de vue de la bonne foi et quant au fond des choses. Ici, mon Révérend Père, c'est à votre bonne foi même que je m'en remettrai. Veuillez relire, dans votre écrit, le texte que vous incriminez ; et veuillez constater qu'il contient, d'une part, les considérants du jugement, d'autre part, l'application évidente, grammaticalement et logiquement évidente, de ce jugement à Honorius : « Ayant examiné » les lettres de Sergius tant à Cyrus » qu'à Honorius ; en outre la réponse » du même Honorius au susdit Sergius, » et *les trouvant tout-à-fait éloignées* » *de la doctrine des apôtres, etc., etc.,* » *nous avons jugé que les noms* DE » LEURS AUTEURS » (quels auteurs ? sans contestation possible, Sergius auteur de la lettre, et Honorius auteur de la réponse ;) « *doivent être retran*» *chés de la sainte Eglise de Dieu.* »

Je vous demande, mon Révérend Père, si les paroles sévères dont je donne ici le commencement et la fin ne contiennent pas de la manière la plus complète, en ce qui concerne Honorius, l'équivalent de celles qui ont été omises. Je vous demande, à supposer que la condamnation d'Honorius soit embarrassante pour les partisans de l'infaillibilité pontificale, ce que le passage retranché ajoute à la difficulté du passage cité. Il est visible qu'il n'y ajoute rien, que par conséquent l'auteur de la Somme, s'il a pu avoir tort d'abréger, en supprimant une phrase qui lui semblait une redite, n'a pas songé du moins à cacher quoi que ce soit. Et là-dessus, je songe involontairement, à propos de l'éclat que vous faites de cet incident, au titre légèrement modifié d'une des pièces de Shakspeare : *Much ado about almost*

nothing, « Beaucoup de bruit pour presque rien. »

Mais que dire de la fausse citation de saint Ambroise? Saint Ambroise écrit : *ITALIA aliquando tentata, mutata nunquam*, « l'Italie a été parfois tentée dans sa foi, jamais changée. » Un théologien allemand, le P. Weniger, lit, au lieu d'*Italia*, « *Ecclesia romana*. »

Il faut dire que la faute est grave, plus grave incomparablement que l'emploi de la formule *Roma locuta est* ou de la formule le *beau est la splendeur du vrai*. On ne peut être excusé d'une légèreté et d'une précipitation vraiment inadmissibles quand on cite, sans aller aux sources, — c'est-à-dire à l'auteur lui-même dans une édition suffisamment correcte et raisonnablement critique, — des textes dont on se propose

de faire usage dans la polémique et qui, d'ailleurs, ne sont point de ces adages courants que personne ne songe à vérifier parce que tout le monde s'en sert. Le P. Weniger, qui a commis cette citation, s'est sans doute laissé tromper soit par sa mémoire, soit par des copistes infidèles ou négligents. Il ne devait pas se laisser tromper, et il est actuellement mis en demeure non-seulement de rétablir dans son livre le texte vrai de saint Ambroise, mais d'expliquer comment un texte faux en avait indûment pris la place. Quant à nous qui n'avons point à répondre du P. Weniger, il nous suffit, pour clore cet incident où lui seul peut être compromis, de redire le mot célèbre : *les Papes n'ont besoin que de la vérité,* et de faire voir que les textes vrais de saint Ambroise en faveur des préroga-

tives de la papauté sont supérieurs en précision et en portée aux textes imaginaires qu'on lui a faussement attribués (1).

(1) Voir plus loin § XI. — Il est entendu que ce qui précède s'applique également à une autre citation fausse (*Ecclesia romana* au lieu de *Ecclesia*) que vous avez relevée dans le livre du P. Weniger.

III.

Le caractère commun et l'excuse unique des citations diversement inexactes que j'ai rappelées après vous, c'est qu'elles sont, au fond, conformes à la pensée des auteurs auxquels on les prête.

Mais cette circonstance atténuante ne saurait être invoquée par les écrivains qui font dire à un auteur le contraire de ce qu'il a pensé. Lorsque, grâce à cette méprise, on transforme un adversaire en auxiliaire, lorsque sur

des lèvres qui ont dit : *je suis contre vous*, on met ces mots : *je suis avec vous*, la falsification, quelle que soit sa forme extérieure, est à son maximum ; et il faut croire à un excès, au moins momentané, d'irréflexion pour ne pas croire à une intention de fraude.

Cette irréflexion, mon Révérend Père, a été deux fois la vôtre dans l'écrit auquel je réponds. L'accusation (ai-je besoin de dire qu'elle ne touche point à votre bonne foi ?) est précise et grave. Elle est aggravée par la situation particulière où vous vous êtes placé ; car il était, *à priori*, très-invraisemblable et il serait un peu compromettant pour l'autorité de votre nom que, faisant un réquisitoire contre les fausses citations, vous eussiez vous-même cité non-seulement à faux, mais à contre sens, faisant dire *oui* à qui dit *non*, *non* à qui dit *oui*. Je répète que

vous l'avez fait, et que vous l'avez fait deux fois, les deux fois à propos de Fénelon.

I. Et d'abord, après avoir rappelé (p. 6) que Mgr de Malines soutient la thèse « de l'infaillibilité personnelle du pon-» tife romain, » vous dites (p. 8) « que, » sur l'infaillibilité personnelle, Féne-» lon réfute Bellarmin avec la plus » vigoureuse décision, » le rangeant ainsi parmi les adversaires de la cause que soutient Mgr de Malines, parmi les défenseurs de celle que vous soutenez.

Or il est bien vrai, — et c'est ce qui vous a trompé avant de vous amener à tromper vos lecteurs, — que le second chapitre du traité de Fénelon sur l'autorité du souverain Pontife porte en titre : *Personalis pontificum infaillibilitas refellitur.* « Réfutation de l'infail-» libilité personnelle du Pape. » Et il est vrai cependant que Fénelon dit pré-

cisément le contraire de ce que vous lui faites dire.

Vous êtes tombé ici, — d'une manière inconsciente, mais, en vérité, trop à la légère, — dans un sophisme proprement dit, dans celui que les logiciens ont décrit, classé et étiqueté sous le nom de *ambiguitas verborum*, « abu» ser de l'ambiguité des mots. »

Qu'est-ce, dans votre écrit, que l'infaillibilité personnelle ? C'est la doctrine de Mgr de Malines. Et qu'est-ce que la doctrine de Mgr de Malines ? C'est la doctrine selon laquelle « le Pape par» lant comme Pape à toute l'Eglise, et
» lui proposant à croire, comme con» tenu dans le dépôt de la révélation,
» un point de foi ou de morale, ne peut
» errer. » — C'est donc cette même infaillibilité personnelle que Fénelon, selon vous, *réfute* avec la plus vigoureuse décision.

La vérité est qu'il *la soutient* avec la plus vigoureuse décision, que tout son livre est composé pour la soutenir, et que sa doctrine est identiquement et mot à mot celle de Mgr de Malines.

L'infaillibilité qu'il réfute sous le nom de personnelle, — contre Bellarmin qui, d'ailleurs, ne la soutenait qu'à titre d'opinion, — c'est l'infaillibilité du Pape comme docteur privé, du Pape ne parlant pas *ex cathedrâ*. Après l'avoir écartée, il revient à l'*ex cathedrâ*, et écrit ces paroles textuelles: *Dico cum Bellarmino : sententia quæ docet Pontificem non posse ullo modo definire aliquid hæreticum a tota ecclesia credendum est certissima et asserenda.* « Je le » dis avec Bellarmin, la thèse qui en» seigne que le pontife ne peut définir » quelque chose d'hérétique comme » devant être cru par toute l'Église est » très-certaine, et il la faut soutenir. »

Ainsi la thèse que, selon vous, Fénelon combat résolument, Fénelon déclare la soutenir résolument. Votre Fénelon dit à Mgr de Malines : « Je pense exactement le contraire de ce que vous pensez. » Le vrai Fénelon dit à Mgr de Malines : « Je pense exactement ce que vous pensez. »

II. Dans ce qui suit, mon Révérend Père, vous n'avez pas même à faire valoir la médiocre excuse, — si c'est une excuse, — de l'ambiguité des mots.

Vous dites (p. 60) : « Fénelon con-
» naissait bien l'école d'erreur que je
» combats : *Rien de sage ne leur plaît,*
» disait-il. *Toute mesure leur est à mé-*
» *pris. Rien d'énorme et d'extravagant*
» *qui ne les charme. Rien d'excessif*
» *qu'ils n'aient l'audace de soutenir. Je*
» *les redoute plus pour l'Eglise que les*
» *sectes des hérétiques.* » Et, en noté, vous donnez le latin et vous renvoyez à

l'ouvrage cité. — Quelle est cette école? Vous achevez de nous le dire (p. 70) : « Défiez-vous des textes qu'allègue l'é- » cole d'erreur que je combats, que » l'évêque d'Orléans a si bien nommée » par son nom *romanisme insensé*, que » Fénelon a si bien décrite, et dont il » a dit avec une profonde vérité qu'il » la redoute plus pour l'Eglise que les » sectes des hérétiques. »

Voilà l'école clairement désignée. C'est l'école très-ultramontaine, ultramontaine avec excès et à outrance, l'école du *romanisme insensé*, l'extrême droite infaillibiliste. C'est celle-là que Fénelon a signalée, qu'il connaissait bien, et dont il a dit le mot le plus dur qu'un évêque puisse appliquer à un groupe de catholiques : *Je les crains plus pour l'Eglise que les sectes des hérétiques.*

C'est tout le contraire. L'école que

Fénelon signale et stigmatise, c'est l'école très-gallicane.

Cela est incroyable, mais cela est. Cela est, mais cela est si incroyable qu'on ne me croira pas, et que ma rectification passera pour une calomnie ou une mauvaise plaisanterie si je ne rends, en citant le passage, toute contestation impossible.

Voici donc ce que dit Fénelon. Je reprends la citation au point où vous l'arrêtez : « Ce sont eux que je crains
» pour l'Eglise plus que les sectes des
» hérétiques ; car, sous le masque du
» nom catholique, ils ravagent impu-
» nément le bercail de l'Eglise. Ce
» sont eux à qui j'ai souvent entendu
» dire que ce qui a donné occasion aux
» Pontifes romains d'affecter la prima-
» tie de la république chrétienne, c'est
» ce fait que Rome avait été jadis la
» capitale du monde païen ; et ce fut

» ainsi, selon eux, que le vulgaire cré-
» dule accepta avec un respect supers-
» titieux, comme une institution du
» Christ, cette ambitieuse usurpation
» de la suprême puissance. »

Cela est clair. Le Fénelon que vous imaginez dit : *Je redoute les ultramontains plus que les hérétiques*. Le Fénelon qui a existé dit : *Je redoute les gallicans plus que les hérétiques*.

Comment avez-vous travaillé ? Si vous n'avez pas lu, comment osez-vous citer ? Si vous avez lu, comment citez-vous ?

Je relisais il y a quelques jours, avec une admiration que le temps n'a point affaiblie, cette victorieuse *Étude sur la sophistique contemporaine* qui vous plaça du premier coup, il y a bientôt vingt ans, au premier rang des défenseurs de la vérité chrétienne. Et j'y rencontrais ces fortes paroles que vous infligiez à M. Vacherot, votre adversaire,

après avoir relevé dans son *Histoire de l'École d'Alexandrie* des méprises plus graves sans doute dans leurs conséquences que vos méprises d'aujourd'hui, mais assurément moins flagrantes. « Comment s'expliquent de » pareilles assertions ? Car enfin, sur » ces points de fait et de texte, vous » affirmez le contraire précis de ce que » nous avons sous les yeux. Dans la » polémique ordinaire, votre adversaire » vous dirait : Vous avez le texte sous » les yeux ; vous affirmez le contraire » du texte, vous n'êtes donc pas de » bonne foi. Cela prouverait seulement » l'injustice et l'inintelligence de la » critique ordinaire. Car l'énormité » même de ces erreurs est la preuve » de votre bonne foi. Ce sont là des » méprises cruelles qui gâtent un livre » et lui ôtent sa valeur. » Pourquoi, mon Révérend Père, pourquoi nous

obligez-vous à adresser à l'auteur de *la Sophistique contemporaine* les accablantes paroles sous lesquelles a succombé M. Vacherot ? Vous aviez hélas! deviné votre seule excuse : *l'énormité même de l'erreur est la preuve de la bonne foi.* Et vous aviez prophétisé votre sentence : *Ce sont là des méprises cruelles qui gâtent un livre et lui ôtent sa valeur.*

Vous vous demanderez comment vous avez pu avoir de pareilles distractions. Vous vous hâterez d'effacer les passages que j'ai signalés ; mais vous n'effacerez pas, — et il faut que nous ayons la douleur de nous en féliciter, — la légitime défiance qu'ils laisseront dans tous les esprits contre le sérieux, la maturité et la sûreté de votre travail. Du moins recueillerez-vous de cette mésaventure une leçon d'indulgence. Vous serez moins sévère pour

le P. Perrone qui a entendu Origène autrement que vous (1), moins sévère même pour le malencontreux théologien allemand qui, s'étant fait aider dans la recherche des textes, — comme vous peut-être, — par des ouvriers trop peu sûrs, a lu *Ecclesia romana* où il y avait *Italia*. De lui à vous la différence est que le faux texte de saint Ambroise ne fait que redire une fois de trop ce que saint Ambroise a dit réellement ailleurs, au lieu que la citation tronquée de Fénelon prête à Fénelon une doctrine et des vues exactement contradictoires à ses vues et à sa doctrine. C'est la différence de la paille à la poutre.

(1) Voyez plus loin, § VIII.

IV.

Je ne m'excuse point auprès de vous, mon Révérend Père, de ces longs préambules ; c'est vous qui les avez rendus nécessaires. Je m'en excuse auprès de nos lecteurs sur cette nécessité elle-même. Il fallait bien montrer, pièces en main, de quelle façon vous avez travaillé ; il fallait justifier ce que j'ai dû dire de la passion qui obscurcit et égare votre enquête ; il fallait, quand vous entreprenez de déshonorer dans sa source une croyance qui est, vous

l'avez dit vous-même, celle de presque tous les fidèles, examiner si la gravité de l'accusateur répond assez à la gravité de l'accusation.

Et maintenant, je vous suivrai pas à pas sur le terrain que vous avez choisi.

Vous vous êtes proposé, mon Révérend Père, de discréditer moralement et scientifiquement la doctrine de l'infaillibilité pontificale en établissant qu'elle a été imaginée par des menteurs, acceptée et propagée par des dupes ; qu'elle a son point d'appui sur des faux en écriture publique ; que Liguori qui la soutient a été trompé par Bellarmin, Bellarmin par Melchior Cano, Cano par quelque autre, tous par leur confiance aveugle en des documents fabriqués, au IXe puis au XIIIe siècle, dans le dessein prémédité de répandre et de faire triompher une idée jusque là inouïe dans l'Eglise et

dont il n'y a nulle trace dans les écrits des Pères, ces vénérables témoins de la vraie tradition catholique.

Les principaux de ces documents mis en circulation par « l'école de mensonge et d'erreur » sont les fausses décrétales, les faux canons du Concile de Nicée, les faux textes des Conciles ou des Pères orientaux qui ont trompé saint Thomas et dont il a fait usage dans son opuscule *Contra errores Græcorum*.

Je ne sais encore quel parti vous comptez tirer de la méprise de saint Thomas; vous me permettrez donc d'attendre que vous ayez « tiré le premier, » pour savoir à quoi j'ai à répondre. Quant aux deux autres sources d'erreur, mon affirmation, absolument contradictoire à la vôtre, est celle-ci : « A supposer que les textes des fausses » décrétales et des faux canons de Nicée

» fussent aussi vrais qu'ils sont faux,
» ni les uns ni les autres n'ajouteraient
» un degré quelconque de force à la
» thèse de l'infaillibilité pontificale. »

Et la raison de mon affirmation est celle-ci : « C'est qu'il n'y a pas dans
» les pièces apocryphes où vous voyez
» la base principale de notre croyance,
» une seule ligne *ad rem*, une seule
» assertion favorable à l'infaillibilité
» pontificale qui ne trouve toujours
» *son équivalent*, et quelquefois *beau-*
» *coup plus* dans les pièces authenti-
» ques, dans les vraies lettres des Pa-
» pes, dans les vrais Conciles, dans
» les vrais Pères, dans l'Evangile. »

C'est ce que j'aurai à prouver. Je devrai pour cela citer beaucoup, et compter de la part de nos lecteurs sur une patience dont vous vous êtes trop défié. Et ici, mon Révérend Père, permettez-moi de me plaindre hautement

de la manière dont vous faites l'éducation théologique du public.

Le public, même lettré, ignore profondément les fausses décrétales ; il en est aujourd'hui au point où vous-même, prêtre et théologien, en étiez il y a quinze ans, ainsi que vous nous l'avez appris au grand étonnement de tous les professeurs d'histoire ecclésiastique (1). Vous lui dites que les fausses décrétales sont la base historique, — c'est-à-dire la base imaginaire, — de la doctrine infaillibiliste. Vous les nommez par les noms de leurs auteurs supposés. Et vous ne les citez jamais ! car je n'appelle point citation les huit lignes, visiblement étrangères au débat, que vous avez rapportées comme *specimen* de la grossièreté de l'imposture. Pourquoi ne les citez-vous jamais ?

(1) « En ce temps, je ne connaissais que de nom les fausses décrétales » (p. 15).

A tout autre qu'à vous on dirait: Parce que les citer c'eût été renverser tout votre échafaudage, parce que les lecteurs les plus prévenus auraient vu de leurs yeux que, d'une part, la presque totalité de ces pièces fausses ne touche point à la question de l'infaillibilité, et que d'autre part, celles qui y touchent ne font que reproduire en termes identiques ou équivalents des textes connus et authentiques. A vous on dira: Parce que vous avez lu les fausses décrétales comme vous avez lu Fénelon.

Me plaindrai-je aussi de ce que pas un mot, dans votre écrit, ne dégage la responsabilité du Saint-Siége de la naissance et de la diffusion d'une fraude imaginée, selon vous, pour favoriser de sa part la plus énorme des usurpations? de ce que, bien au contraire, tout y conspire à laisser dans l'esprit

du lecteur cette impression irrésistible que « la politique de l'Eglise, vase d'ar- » gile où nous portons le trésor de » notre foi, » (p. 80-81), est au fond de ce noir complot ? Pourtant vous avez eû sous les yeux, puisque vous la décrivez et que vous la louez, l'édition que le savant Hinschius, un protestant, a donnée de la collection moitié compilée, moitié fabriquée, du Pseudo-Isidore. Vous en avez dû lire l'introduction. Vous n'avez pas le droit d'ignorer que les fausses décrétales, suivies désormais à la trace jusqu'à leur origine, ne sont point une œuvre romaine ni italienne, mais française; « qu'elles ont » été fabriquées hors de Rome, loin de » Rome, à l'insu de Rome, et que dès » lors elles n'ont pu l'être *en vue* de favo- » riser la domination de Rome (1) »;

(1) *Études religieuses, historiques et littéraires* (nov. 1866) ; art. du P. de Rignon.

que d'ailleurs elles ne sont point une œuvre doctrinale, mais une œuvre disciplinaire et gouvernementale, ce qui a permis à un écrivain contemporain (c'est, je crois, D. Guéranger) de dire avec vérité, quant à leur ensemble et sauf des exceptions qu'il faudra indiquer, « qu'elles ne parlent pas de l'in-
» faillibilité. »

Ce n'est donc pas sans tristesse que nous renouvelons à votre sujet la question que se posait Ozanam au sujet de M. Guizot : « Au milieu de tant de lu-
» mières, comment donc un écrivain
» aussi éminent a-t-il pu reproduire
» des opinions surannées, et faire dater
» de la collection du Pseudo-Isidore les
» titres de la Papauté ? »

Le but, tout local et national, du Pseudo-Isidore ne devait point vous être un mystère. « Il a voulu, » dit M. Hinschius, « remédier à la ruine

» presque complète de l'ordre ecclésias-
» tique causée par les guerres civiles
» sous Louis-le-Débonnaire et ses fils.
» Il a eu en vue cette réforme de l'Église
» et de l'État que les Conciles de Paris,
» d'Aix-la-Chapelle et de Meaux avaient
» inutilement tentée. Pour l'accomplir
» il mit en avant la plus haute autorité
» qu'il y eût dans l'Eglise, celle des
» pontifes romains, surtout de ceux qui
» ont vécu aux premiers siècles. »
Nous avions déjà vu, il y a cinquante ans, d'illustres protestants, Vogt, Ranke et d'autres, animés par le pur amour de la vérité et de la justice, prendre la défense de la Papauté contre la critique passionnée et frivole du dernier siècle. Il est douloureux que ce spectacle recommence aujourd'hui, et que ce soit contre vous qu'il nous faille invoquer la science et l'impartialité protestantes.

V.

Je crains, mon Révérend Père, que vous n'ayez lu légèrement Melchior Cano.

Votre thèse, à son sujet, est que c'est principalement sur la base des fausses décrétales qu'il établit la doctrine de l'infaillibilité. Or, il se trouve que, dans le chapitre où il établit l'infaillibilité de Pierre et de ses successeurs, il ne se sert pas des fausses décrétales (*De locis theologicis*, l. IV, chap. 3e), et que, dans le chapitre suivant où il fait

usage de ces documents dont vous avez donné la liste, il ne traite pas proprement de l'infaillibilité; il y démontre, non pas contre les catholiques, mais contre Bucer et les protestants, que les pontifes romains sont vraiment les successeurs de saint Pierre, et qu'à eux doivent être appliquées les conclusions du chapitre précédent. Ainsi, pour établir la doctrine que vous contestez, il ne se sert pas des textes sur lesquels vous prétendez qu'il l'appuie; et la doctrine qu'il établit sur ces textes est une doctrine que vous devez admettre, sous peine d'encourir les anathèmes dont le Concile de Constance menace ceux qui nient que le pontife romain soit le vicaire de Jésus-Christ et le successeur de saint Pierre. Dès lors que devient votre argumentation?

Je prouve immédiatement ce que j'avance.

Le chapitre 3e de Melchior Cano se compose de trois propositions, desquelles il résulte que l'infaillibilité de Pierre a passé à ses successeurs. *Première proposition :* Pierre l'apôtre a été constitué par Jésus-Christ pasteur de l'Eglise universelle. — *Seconde proposition :* Pierre, en qualité de pasteur de l'Eglise universelle, était infaillible. — *Troisième proposition :* Pierre, étant mort, a dû, de droit divin, avoir des successeurs qui, les uns après les autres, se sont assis dans sa chaire avec la même autorité et les mêmes priviléges que lui.

Il établit la première proposition sur des textes qu'on est étonné de ne rencontrer nulle part dans votre écrit, sur les textes illustres de l'Evangile : *Tu es Petrus, — Pasce oves meas, — Tibi dabo claves regni cœlorum ;* puis sur les témoignages des Pères. Il

établit la seconde sur le texte de l'Evangile *Confirma fratres tuos*, commenté par Origène et pris pour base d'une démonstration théologique. — Il établit la troisième sur le bon sens qui se refuse à croire que Jésus-Christ, voulant constituer une société perpétuelle et perpétuellement une dans la foi, ne lui ait donné un chef que pour une génération ; sur une analogie qui, raisonnant *à fortiori*, ne permet pas de supposer que Dieu, après avoir, sous l'ancienne loi, pourvu à la perpétuité et à l'unité de la foi judaïque par l'institution du souverain pontificat, n'ait pas, sous la loi nouvelle, pourvu par quelque institution semblable à la perpétuité et à l'unité de cette grande Eglise catholique dont la Synagogue n'était que la figure ; enfin sur le décret du Concile de Constance par lequel la contradictoire de cette

proposition est frappée d'anathème.

Ainsi sa thèse est déjà démontrée ; et, des fausses décrétales, point de nouvelles. On peut ici fermer le livre ; et Cano, s'il n'eût eu affaire qu'à des catholiques, n'avait rien à ajouter. Mais il avait affaire à des protestants, qui acceptaient si peu le Pape comme successeur de saint Pierre et l'Église romaine comme Église apostolique qu'à leurs yeux celle-ci était la grande prostituée de Babylone, et celui-là l'Antechrist. C'est pour eux qu'il écrit le chapitre suivant dont l'objet est « de montrer que c'est sur le siége » Romain que Dieu même a placé la » solidité et l'autorité de Pierre. » Or, c'est dans ce chapitre, — dont la conclusion est un article de notre foi, — qu'on voit apparaître et défiler la série des fausses décrétales.

Que disent-elles ?

J'en ai relevé le contenu avec le plus grand soin dans Cano lui-même; et voici ce que j'ai trouvé :

Dix des textes allégués se rapportent à la décision de ce que la langue ecclésiastique appelle les *causes majeures*, au jugement des évêques, à la confirmation des Conciles par le Pape, c'est-à-dire à des points soit disciplinaires, soit dogmatiques qu'aucun catholique ne conteste, les gallicans pas plus que les ultramontains ;

Trois constatent simplement la primauté du Siége de Rome ; *c'est*, dites-vous (p. 49), *ce que nous admettons tous* ;

Deux enseignent « qu'il faut rapporter au Pape les questions plus difficiles et les choses douteuses de la foi ; »

Quatre affirment l'infaillibilité en termes très-clairs.

Deux textes vagues et quatre textes précis, voilà donc, de compte fait, l'appui que Cano demande aux fausses décrétales en faveur de l'infaillibilité; nous sommes déjà loin des dix-huit raisons que, selon vous (p. 11), il leur a empruntées.

Mais ceci n'est rien. Ce qui est capital, et sur quoi j'appelle votre plus sérieuse attention et, à son défaut celle de nos lecteurs, c'est ce que je vais dire.

1° Dans le même chapitre, Cano cite une décrétale d'Innocent I, contemporain de saint Augustin, au Concile de Milève : « Vous avez bien fait de con-
» sulter les arcanes du Siége apostoli-
» que suivant la forme de la règle an-
» tique que vous savez avoir été partout
» et toujours observée, principalement
» toutes les fois qu'il s'agit de scruter

» les principes de la foi (1). » Cette décrétale, qui contient l'équivalent précisé et développé des deux textes vagues tirés des fausses décrétales, est authentique. Vous la trouverez à la p. 538 de la collection d'Hinschius, avec le mode et le caractère d'impression que le savant éditeur a adoptés pour distinguer les documents vrais des documents fabriqués.

2° Les textes affirmant l'infaillibilité sont donnés sous les noms des Papes saint Eusèbe, saint Lucius, saint Félix et saint Marc.

Voici d'abord celui de saint Eusèbe :

(1) La réponse authentique du même pape au Concile de Carthage est encore plus forte : « Vous avez donné une mar- » que de la vigueur de votre religion par le soin que vous avez » pris de Nous consulter. Vous avez estimé qu'il fallait en ré- » férer à Notre jugement, sachant ce qui est dû au Siége » apostolique, où l'épiscopat lui-même a sa source, *à quo* » *ipse episcopatus emersit.* » (Hinschius, p. 535.) Ces derniers mots sont l'équivalent authentique du texte faussement attribué à saint Irénée. (Voir plus haut, p. 21.)

« La première condition du salut est
» de garder la règle de la foi et de ne
» s'écarter en rien des constitutions
» des Pères. Et l'on ne peut passer sous
» silence la parole de Notre Seigneur :
» *Tu es Pierre*, etc. Et cette parole est
» prouvée par l'effet, puisque dans le
» Siége apostolique la religion catholi-
» que est toujours conservée immacu-
» lée, et la sainte doctrine annoncée. »
Voilà certes une affirmation hardie. Si elle était authentique, il ne resterait aux adversaires de l'infaillibilité qu'un seul moyen de lui échapper, à savoir de dire qu'un Pape n'est pas l'Église, et que les paroles d'Eusèbe expriment une prétention du Saint-Siége, non un droit. Mais elle n'est pas authentique, et ils se rassurent.

Elle est authentique, non comme affirmation du Pape Eusèbe, mais comme affirmation du pape Hormisdas ; elle

est extraite mot à mot du célèbre formulaire que fit dresser ce grand pape, et dont il imposa la signature à tous les évêques orientaux qui, ayant suivi le schisme d'Acace, voulaient rentrer dans la communion romaine. Vous en trouverez le texte dans l'ouvrage de Mgr Maret (T. I, p. 319-20).

Voilà, sur un point d'une extrême importance, *l'équivalent* que je vous avais annoncé. Plus que cela, c'est *l'identique*. Plus encore, c'est l'identique dans des conditions qui ne laissent à personne, même aux plus gallicans, le refuge unique que j'indiquais plus haut. Si ce grand texte était d'Eusèbe, on pouvait dire à ce saint Pontife : Il exprime votre prétention, non votre droit. A Hormisdas on ne peut le dire, et cela par une raison absolument péremptoire : le formulaire d'où ce texte est extrait a été repris, contre le schisme

de Photius, par qui? par un Pape? Non, par le huitième Concile œcuménique. Il est devenu ainsi l'expression indiscutable et obligatoire de la foi de l'Eglise universelle. Et nous arrivons ainsi à ce résultat, aussi certain que surprenant pour vous, que Melchior Cano, en se trompant de Pape sur la foi du Pseudo-Isidore, a affaibli l'un des plus victorieux arguments à l'appui de sa thèse, et que, pour rendre au texte allégué par lui sa valeur démonstrative, il suffit de le rendre à son auteur.

Restent les textes de saint Lucius, de saint Félix et de saint Marc. Je commence par le dernier, plus facile à vérifier pour ceux de nos lecteurs qui aiment à remonter aux sources et qui n'ont pas la coûteuse collection de M. Hinschius. Ils le trouveront dans la correspondance supposée de saint Atha-

nase avec plusieurs Papes, à la fin de la savante édition bénédictine de ce Père, reproduite par M. Migne. C'est celui-là, je pense, que vous avez en vue quand vous dites que Cano se sert de cette correspondance « pour établir l'o-» pinion soutenue par lui, c'est-à-dire » l'équivalent de l'infaillibilité (1). »

(1) Vous dites, il est vrai, que les emprunts faits par Cano à cette correspondance ont pour but « d'aboutir à » établir que le *Concile de Nicée* a enseigné l'équivalent de » l'infaillibilité. » Mais je pense qu'il s'est fait dans votre esprit une confusion de textes. Les faux canons de Nicée que Cano a tirés de la lettre du Pape Jules (non pas Félix, comme vous l'écrivez par erreur), ne parlent que des priviléges gouvernementaux de la Papauté, c'est-à-dire du libre droit d'appel des évêques au Saint-Siége dans les causes *majores* ou *graviores*, de l'interdiction de tenir des Conciles ou déposer des évêques sans l'aveu du Pape. Ils sont muets sur la question doctrinale ; — à moins que vous n'acceptiez, comme énonçant l'équivalent de l'infaillibilité, ces paroles du trente-neuvième canon citées non par Melchior Cano, mais par S. Liguori : « Le Pontife romain est la tête » et le prince de tous les patriarches, puisque, comme » Pierre à qui a été donnée la puissance sur tous les peuples, » il est le premier, en qualité de vicaire du Christ constitué » sur toute l'Eglise chrétienne. » Nous serions, quant à nous, moins facile à contenter ; et ce texte, même authen-

En voici le commencement : « Cette
» Église apostolique n'a jamais été dé-
» tournée de la voie de la vérité par
» la moindre erreur. Cette Église, il est
» prouvé que, par la grâce du Dieu
» tout-puissant, elle ne s'est jamais
» égarée loin du sentier de la tradition
» apostolique, et n'a succombé dépra-
» vée par les nouveautés de l'hérésie.
» Comme elle a reçu la foi chrétienne
» de ses fondateurs les princes des
» apôtres, elle demeure sans tache
» jusqu'à la fin, selon la promesse du
» Sauveur. *Ego oravi ut non deficiat*
» *fides tua. Et tu aliquando conversus*
» *confirma fratres tuos.* »

Certes, mon Révérend Père, vous

tique, nous paraîtrait une base un peu faible pour porter la grave doctrine de l'infaillibilité pontificale. Dans tous les cas, si vous jugez que les faux textes de Nicée, allégués soit par Melchior Cano, soit par saint Liguori énoncent l'équivalent de l'infaillibilité, vous jugerez certainement que le faux texte de saint Marc, incomparablement plus fort et plus *ad rem*, énonce plus que l'équivalent.

avez raison; l'équivalent de l'infaillibilité, la doctrine de Cano, de Bellarmin, de Liguori, de Mgr de Malines est là ou n'est nulle part. La hardiesse était grande au faussaire de prêter de telles paroles à un Pape si elles n'exprimaient point la doctrine des Papes. Et si elles étaient une nouveauté dans l'Eglise, la hardiesse eût été plus grande encore à un Pape d'oser les faire entendre.

Je fus très-frappé, je l'avoue, de la vigueur et de l'audace de ce texte supposé. Remontant, sous cette impression, du faux saint Marc au faux saint Félix, ma surprise fut grande de trouver dans sa décrétale... quoi? la page même dont je viens de citer le commencement, toute entière et mot pour mot. Remontant au faux saint Lucius, j'y trouvai... quoi? le même texte encore. Et à mesure que je lisais et relisais ces

étonnantes paroles mises successivement par le même faussaire dans la bouche de trois papes, la conviction naissait en moi qu'il ne les avait pas inventées, mais prises quelque part. Et tout d'un coup la lumière se fit dans ma mémoire qui cherchait trop loin ce qui était très-près d'elle. Ce texte obstinément reproduit par le Pseudo-Isidore, je l'avais copié de ma main et imprimé il y a trois semaines! C'est la grande et principale pièce du procès d'Honorius! c'est la lettre d'Agathon souscrite par le sixième Concile général! Et ici encore Melchior Cano a affaibli son argumentation pour avoir puisé à une mauvaise source un document excellent et qui n'a toute sa force qu'à sa place historique. Chez le Pseudo-Isidore ce document n'est qu'un témoignage que les Papes se rendent à eux-mêmes, et l'on peut, à

la rigueur, contester encore. Dans l'histoire, il est, grâce à l'adhésion du Concile, un témoignage que toute l'Église rend à l'infaillibilité de son chef, et il n'y a plus à contester.

Et là-dessus, voici, mon Révérend Père, ce que vous dira quiconque n'a pas absolument perdu le sens de la logique :

Le faux texte du pape saint Marc est, de votre aveu, l'équivalent de l'infaillibilité.

Ce faux texte de saint Marc est le texte vrai du pape saint Agathon.

Ce texte vrai où saint Agathon enseigne l'équivalent de l'infaillibilité est souscrit par le VI[e] Concile général.

Que reste-t-il à faire, sinon de conclure? *Causa finita est.*

VI.

Résumons cette partie de la controverse. Je suis au centre de votre argumentation, maintenant détruite ; et je ne veux pas qu'il reste sur sa destruction le plus léger doute dans l'esprit de personne.

Vous avez dit que la doctrine de l'infaillibilité s'appuie principalement sur les fausses décrétales.

Je vous ai montré que ces pièces fausses doivent être, dans leur presque totalité, écartées du débat parce qu'elles

portent sur des questions de discipline et de gouvernement ecclésiastique, non sur des questions doctrinales.

Je vous ai montré que celles qui établissent simplement la primauté du Saint-Siége doivent être également écartées, puisque sur ce point il ne peut y avoir de débat entre les catholiques.

Quant aux textes doctrinaux qu'elles renferment, je me suis engagé à vous en montrer au moins l'équivalent dans des textes authentiques. Ces textes doctrinaux du Pseudo-Isidore sont au nombre de six ; deux sont vagues, quatre enseignent nettement l'infaillibilité.

Je vous ai montré que les deux textes vagues ont plus que leur équivalent dans les deux lettres authentiques d'Innocent I aux Conciles de Carthage et de Milève.

Je vous ai montré que les quatre

textes où l'infaillibilité est nettement enseignée par le faux Eusèbe, le faux Lucius, le faux Félix et le faux Marc sont, en propres termes et de la première à la dernière syllabe, d'une part le texte vrai d'Hormisdas, d'autre part le texte vrai d'Agathon, et que ces documents qui, chez le Pseudo-Isidore, ne sont qu'affirmations pontificales sont en même temps, chez Hormisdas et Agathon, affirmations œcuméniques.

Je vous ai montré tout cela à propos de Melchior Cano. Il est bien inutile de le prouver une seconde et une troisième fois à propos de Bellarmin et de saint Liguori qui, dites-vous, travaillent tous deux comme lui. Mais il est nécessaire d'ajouter que ce qui est vrai des fragments cités par ces théologiens est vrai de la collection toute entière des fausses décrétales. J'ai pris la peine de m'en assurer en examinant ce volu-

mineux recueil de la première à la dernière page, et je ne veux d'autre salaire de ce rude labeur que le droit d'en énoncer le résultat avec une pleine assurance. Peut-être, mon Révérend Père, si vous aviez fait le même travail auriez-vous, vous-même, supprimé une moitié de votre lettre. Très-certainement elle sera supprimée pour qui le fera après moi. Il est définitivement établi qu'en affirmant que les mensonges du Pseudo-Isidore sont une des bases principales (presque tous vos lecteurs comprendront : *la base principale*) de la doctrine de l'infaillibilité, vous n'avez affirmé que votre rêve.

VII.

Vous n'attendez pas, mon Révérend Père, que j'engage avec vous, sur les titres de la Papauté, une discussion générale que d'ailleurs vous semblez fuir, ou du moins ajourner.

Qu'il appartienne au successeur de Pierre *de confirmer ses frères* et de paître *les brebis comme les agneaux*, que la papauté soit *la pierre* qui soutient tout l'édifice de l'Église, ce n'est pas « l'école d'erreur » qui invente cela, c'est Jésus-Christ qui l'enseigne. Et il suffit du plus simple bon sens

pour comprendre que la promesse du Sauveur est vaine s'il peut arriver que celui qui confirme ses frères dans la foi leur enseigne solennellement l'hérésie, que le pasteur suprême conduise les pasteurs et les troupeaux dans les pâturages de l'erreur, que la pierre qui porte l'Église devienne la pierre de scandale qui la renverse. — Vous êtes muet sur les promesses de l'Évangile.

Que les Souverains Pontifes depuis Clément I, troisième successeur de saint Pierre, qui condamna les Ebionites (1) jusqu'à Clément XI qui condamna les Jansénistes, jusqu'à Grégoire XVI et Pie IX, aient toujours exercé dans toute l'Église le pouvoir souverain de frapper l'hérésie et de préciser définitivement la doctrine catholique, qu'ils l'aient exercé non

(1) Dom Guéranger, *Monarchie pontificale*, p. 136.

comme une entreprise sur la liberté des Églises locales ou comme une dictature de circonstance, mais comme un droit primitif et certain dont ils avaient pleine conscience et dont l'usage, contesté sans doute par les hérétiques, était accepté par toute la catholicité, c'est l'histoire même de l'Église (1). — Vous êtes muet sur ce fait immense et perpétuel.

Ne parlons donc, directement du moins, ni de l'Évangile ni de l'histoire. Parlons des Pères grecs et latins, auxquels vous avez consacré toute la seconde moitié de votre travail. Leurs écrits offrent un très-beau terrain à la controverse ; et leur témoignage jettera une vive lumière sur la question présente.

(1) On trouvera un beau résumé de cette perpétuelle action doctrinale de la Papauté dans le récent ouvrage de D. Guéranger, *la Monarchie pontificale* (p. 135-145).

Mais cela à une condition systématiquement négligée par les écrivains protestants, et dont vous-même, mon Révérend Père, ne paraissez pas vous être suffisamment souvenu. A condition de ne pas oublier que la perpétuité de la foi catholique n'exclut nullement le développement et le progrès, moins encore le travail qui amène une croyance toujours la même à une expression de plus en plus rigoureuse et précise. Parmi les vérités qui la composent il y en a qui passent, les unes plus tôt, les autres plus tard, de l'état de foi implicite à l'état de foi explicite ; il y en a qui ne sont définies comme dogmes qu'après avoir été démontrées par les théologiens comme conclusions certaines ; il y en a surtout dont la formule précise et, pour ainsi dire, scientifique n'a été cherchée et n'a été utile à trouver que quand elles ont été niées

par l'hérésie. C'est à partir de ce moment que les mots sont devenus nécessaires pour mettre les choses à l'abri, et qu'il a fallu se servir d'eux pour concentrer la lumière sur les points où l'erreur avait intérêt à épaissir les ténèbres.

De là il suit que demander aux siècles primitifs la formule même de nos dogmes telle que nous la possédons aujourd'hui, chercher par exemple le terme *consubstantiel* dans saint Justin ou le terme *transsubstantiation* dans saint Irénée, et conclure de ce que les mots ne sont pas dans leurs écrits que les choses n'étaient pas dans leur croyance, tirer parti contre l'enseignement catholique de ce qui se rencontre chez les Pères d'expressions ou obscures, ou vagues, ou peu exactes, ou restreintes plus tard à un mauvais sens, c'est méconnaître les lois de la pensée et du langage, c'est demander à la sim-

plicité de la foi un faux témoignage contre sa pureté, c'est, en somme, recourir à un mode d'argumentation auquel les écrivains protestants se sont obstinément attachés, et que tous les docteurs catholiques, sans distinction de nuance, ont victorieusement repoussé.

Sous le bénéfice de ces observations, moins nécessaires cependant dans la question de l'infaillibilité que dans beaucoup d'autres, j'entre dans ce grand sujet, sans avoir plus que vous la prétention de le traiter d'une manière complète, mais avec l'espérance de vous répondre d'une manière décisive sur tous les points que vous avez touchés.

VIII.

Votre thèse est ici, mon Révérend Père, fort claire et fort absolue. « Vous » n'avez en votre faveur aucune auto» rité grecque ou latine dans les cinq » ou six premiers siècles ». (p. 34). Voilà votre défi à M[gr] de Malines et à cette grande majorité épiscopale qui croit à l'infaillibilité.

A ce défi nous opposons tout d'abord saint Irénée.

Au livre III de son traité des hérésies, ce Père pose cette question : Com-

ment connaît-on la vraie foi ? Et il répond, contre les gnostiques de son temps et les protestants du nôtre : Par la tradition apostolique qui fixe le sens des Écritures.

Mais comment connaît-on la tradition apostolique ? A cette question, saint Irénée fait deux réponses.

La première, c'est qu'on n'a qu'à ouvrir les yeux. « Elle est manifestée » dans le monde entier, et quiconque » veut voir clair peut la reconnaître » dans toute l'Église. » Pourquoi ? Parce qu'en chaque Église, nous remontons de l'Évêque qui la gouverne aujourd'hui à celui à qui les apôtres ont donné, avec la consécration épiscopale, la connaissance de la vraie foi et la mission de la maintenir.

Cette première réponse suppose évidemment *ce fait*, que toutes les Eglises particulières demeuraient, au temps

d'Irénée, en communion les unes avec les autres dans l'unité d'une même foi, et qu'aucune d'elles, comme il arriva plus tard, n'avait dévié vers l'hérésie.

La seconde réponse c'est que, « comme il serait trop long d'énumérer » la succession de toutes les Églises, il » suffit, pour confondre tous les héré- » tiques, d'indiquer la tradition et la » foi de l'Église de Rome, très-antique, » très-grande et connue de tous. »

Jusqu'ici, rien qui ne puisse se dire de n'importe quelle autre grande Église, Corinthe, ou Éphèse, ou Thessalonique, si ce n'est que, pour le monde romain tout entier, les communications avec sa capitale sont particulièrement aisées, régulières et rapides.

Mais encore, pourquoi Rome ? Parce que, poursuit Irénée, « c'est avec cette » Église, *à cause de sa principauté plus* » *éminente*, qu'il est nécessaire que

» toute l'Église, c'est-à-dire tous les
» fidèles répandus partout, se tienne
» d'accord (ou en elle qu'il est néces-
» saire que toute l'Église se réunisse),
» avec cette Église, dis-je, dans laquelle
» les fidèles du monde entier ont tou-
» jours conservé la foi apostolique. *Ad*
» *hanc enim Ecclesiam propter potiorem*
» *principalitatem necesse est omnem*
» *convenire Ecclesiam, hoc est eos qui*
» *sunt undique fideles, in quâ semper ab*
» *his qui sunt undique conservata est*
» *ea quæ est ab apostolis traditio.* »

Telle est la doctrine de saint Irénée sur les moyens de savoir où est la vraie foi.

Visiblement il y a ici deux choses. Il y a d'abord un moyen local à l'usage de chaque fidèle, en un temps où les livres doctrinaux n'avaient ni la multiplicité ni la facile circulation qu'ils ont eues depuis : « Consultez l'Église

de votre voisinage. Consultez principalement la plus ancienne avec laquelle vous puissiez communiquer. » C'est ce que Tertullien disait un peu plus tard avec sa vive éloquence : « Êtes-vous
» voisin de l'Achaïe ? vous avez Corin-
» the. Êtes-vous près de la Macédoine ?
» vous avez Philippes, vous avez les
» Thessaloniciens. Si vous pouvez aller
» en Asie, vous avez Corinthe. » Mais ce moyen local devait hélas ! être un moyen transitoire. La foi, au temps d'Irénée, était pure à Philippes, à Corinthe, à Éphèse ; devait-elle y rester pure ? Irénée l'espérait peut-être, mais certes il n'y avait pas là de promesse de perpétuité ; et nous ne savons que trop pour combien de ces Églises primitives le fait de la foi orthodoxe a fait place au fait du schisme ou de l'hérésie. C'est pourquoi Irénée n'a garde de dire d'Éphèse ou de Corinthe que toute

l'Église, pour demeurer orthodoxe, doit se tenir en communion avec elles.

Mais il y a un second moyen, général et central. *Consultez l'Église de Rome*. Pourquoi ? est-ce seulement parce que Rome, capitale du monde, est rapprochée, à ce titre, des plus lointaines extrémités de l'empire ? Non, c'est parce qu'elle a, elle seule, la promesse de la perpétuité, c'est parce que pour toutes les Églises, le signe de la pureté de leur foi c'est leur communion avec cette Église principale. C'est avec elle qu'il faut se tenir d'accord ; c'est en elle qu'il faut se réunir (*ad quam convenire*). Ce n'est plus seulement un fait, c'est un principe, c'est une nécessité (*necesse est*). Là, sous une clé qui ne peut être soustraite, dans une arche qui ne peut être forcée, tous les fidèles conservent le trésor de leur foi.

Voilà le sens évident de ce texte

magnifique, incomparablement supérieur par sa netteté au texte célèbre de Tertullien où la fonction de l'Église principale est indiquée dans un sens analogue, mais avec moins de vigueur. Voilà la doctrine que le bréviaire romain, accusé par vous de la fausser, exprime avec la plus belle exactitude en disant « qu'Irénée rend un admira-
» ble témoignage au sujet de l'Église
» romaine, gardienne très-fidèle, per-
» pétuelle et très-certaine de la tradi-
» tion divine. »

Et vous, mon Révérend Père, que voyez-vous dans la doctrine d'Irénée ? Vous y voyez que la succession des évêques est, pour le siége de Rome comme pour les autres, et pour les autres comme pour lui, une gardienne fidèle, certaine et perpétuelle de la tradition. Perpétuelle, quand la plupart des Églises apostoliques de l'Orient

devaient passer au schisme ? — Vous y voyez, grâce à un contre-sens manifeste, un compliment semblable à celui que saint Grégoire de Naziance adresse à Constantinople quand il l'appelle le *bazar commun de la foi.* — Vous y voulez bien voir la primauté (*principalitatem*). Vous n'y voyez point les mots décisifs : *ad quam convenire necesse est*, dont le sens évident, quelle que soit la traduction littérale, est qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de vraie foi hors de la communion de l'Église romaine, par conséquent que l'Église romaine ne peut défaillir.

Encore une fois, mon Révérend Père, comment lisez-vous les textes ?

IX.

Le témoignage d'Irénée sort donc avec une splendeur nouvelle de tout votre effort pour l'obscurcir. — Voici maintenant Origène, à propos duquel, si nous vous en croyons, le P. Perrone aurait commis une de ces bévues insignes qu'un savant de sa valeur ne se pardonne guère, lui prêtant, comme vous à Fénelon, une doctrine précisément contraire à la sienne, et invoquant en faveur de l'infaillibilité un texte où Origène donnerait « la dé-

» monstration en quatre pages, *ex pro-*
» *fesso*, de la thèse opposée. » (P. 52.)

Personne n'ignore quelles sont, dans l'interprétation des Écritures, les allures habituelles de ce grand esprit subtil, profondément chrétien, mais profondément alexandrin, et avec quelle prédilection, laissant de côté le sens littéral non comme faux, mais comme trop évident pour avoir besoin de commentaire, il se jette dans des interprétations mystiques, morales ou allégoriques souvent admirables et souvent téméraires. « Celui, » dit-il ingénieusement, « qui suit la lettre et
» repousse l'interprétation spirituelle a
» bien une israélite pour mère, à sa-
» voir la lettre; mais son père est
» égyptien. Pour nous, qui voulons
» être israélites de père et de mère,
» nous maintenons simultanément la
» double interprétation, la littérale et

» la spirituelle. » Lors donc que commentant un passage historique, Origène laisse de côté le fait pour suivre et développer une idée que ce fait lui suggère, de ce qu'il l'a négligé, on est mal venu à conclure qu'il le nie ou qu'il n'en voit pas la portée historique et réelle.

C'est précisément ainsi qu'il commente la grande scène évangélique où Pierre est choisi pour fondement de l'Église. Il ignore si peu le privilége qui, historiquement et dans le plan divin de l'Église, met Pierre hors de pair avec les autres apôtres qu'il le voit là même où nous ne songerions guère à le chercher. Lisant saint Mathieu dans une version défectueuse, et appliquant à plusieurs la parole : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans* LE CIEL, à Pierre seul la parole : *Je vous donnerai les clés*

du royaume DES CIEUX (1), « Il y a, »
dit-il, « une grande différence et une
» grande supériorité dans ce qui est
» dit à Pierre seul. Les autres, qui
» n'ont le pouvoir de lier et délier que
» *dans un seul ciel,* ne pénètrent pas
» jusqu'où pénètre Pierre qui lie et dé-
» lie *dans tous les cieux.* » L'interpréta-
tion paraîtra subtile, mais elle est signi-
ficative ; il faut la retenir pour ne pas
prendre à la lettre, comme établissant
l'anarchie dans l'Église, le long frag-
ment, que vous avez cité et auquel,
pour abréger, je renvoie ceux de nos
lecteurs qui voudront l'avoir tout
entier sous les yeux.

Je vous accorde qu'en voyant dans
ce passage un *témoignage direct* en fa-
veur de l'infaillibilité, le P. Perrone
s'est trompé à un certain degré. Mais

(1) Les deux paroles s'appliquent en réalité à Pierre
seul : *ligaveris, tibi dabo.*

j'ajoute aussitôt qu'en y voyant « la démonstration *ex professo* de la thèse opposée, » vous vous trompez vous-même incomparablement plus.

Ce passage, à le prendre strictement, signifierait que tous les fidèles, tant qu'ils demeurent fidèles, sont infaillibles, nullement que Pierre ne l'est pas, ni le successeur de Pierre. A l'interpréter d'une façon moins rigoureuse, sa pensée toute mystique et morale, est que, par la foi et la vertu, tous les fidèles deviennent en quelque façon (*τάχα, peut-être*) d'autres Pierre (n'a-t-on pas dit aussi « un chrétien c'est un autre Jésus-Christ, » *Christianus alter Christus ?*) ; que tant que nous persisterons dans la foi, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre nous ; que, grâce à cette foi, nous avons les clés du ciel et portons *tout l'édifice du dogme ecclésiastique*. Il est clair que cette

interprétation un peu lointaine, mais qui prête à de beaux développements moraux, ne touche absolument pas à la question de l'infaillibilité pontificale, et qu'il y aurait égale erreur à y voir soit l'affirmation soit la négation de cette infaillibilité.

Mais la fin du passage contient une observation très-profonde dont le P. Perrone avait assurément le droit de s'emparer et dont vous lui contestez mal à propos la très-légitime application. Origène se demande contre qui ou contre quoi les portes de l'enfer ne doivent jamais prévaloir. Contre l'Église? ou contre la pierre qui soutient l'Église? La construction grammaticale du texte évangélique se prête également à l'un ou à l'autre sens, et il semble qu'il faille choisir. Mais Origène, laissant les mots pour les choses, déclare qu'il ne faut pas choisir. D'une

part la promesse est certainement faite à l'Église. « édifice du Christ qui a sagement bâti sa maison sur la pierre, » à l'Église à la perpétuité immuable et immaculée de laquelle se rapporte tout le plan divin. D'autre part, pour que l'Église ne soit jamais vaincue par l'enfer, il faut que la pierre qui la porte demeure invaincue comme elle. La promesse est donc faite à la pierre comme à l'Église. Point d'erreur dans l'Église du Christ, point d'erreur dans la pierre qui soutient l'Église.

Voilà ce qu'enseigne Origène. Et qu'enseignent tous les interprètes catholiques? Que la pierre c'est le Saint-Siége. La conclusion en faveur de l'infaillibilité est évidente, et c'est la remarque d'Origène qui y conduit. Le P. Perrone a donc raison d'invoquer le texte d'Origène. Seulement on ne

doit pas l'invoquer comme témoignage, mais comme doctrine.

Et voilà, mon Révérend Père, comment Origène « démontre, *ex professo*, » en quatre pages, la thèse opposée à » l'infaillibilité. »

X.

Je ne veux point prolonger cet examen en argumentant sur le passage de saint Cyrille que vous rapportez (p. 51), et sur ceux que vous omettez de saint Basile, de saint Ephrem, de saint Grégoire de Naziance, de Théodoret, etc. Ces textes, qu'on peut voir dans le livre de D. Guéranger, ont par leur ensemble une haute valeur, quoique tel ou tel d'entre eux n'ait pas par lui-même une force démonstrative. Ils sont donc légitimement employés dans la

controverse à titre de témoignages de l'esprit qui animait leurs auteurs et toute l'Église des premiers siècles. Ils montrent, suivant la belle image d'un Père grec, qu'à l'Orient comme à l'Occident, « de toutes les frontières de la
» terre habitable, les fidèles unis dans
» la profession de la foi pure et ortho-
» doxe tenaient leurs yeux constam-
» ment tournés vers la très-sainte
» Église romaine, vers sa confession et
» sa foi, comme vers un soleil d'éter-
» nelle lumière (1). »

Mais avant de quitter les Pères grecs, je dois du moins vous avertir que vous avez passé sans le voir à côté d'un texte

(1) *S. Maxime* (Patrol. grecque de Migne, T. XCI, p. 138). La suite de ce beau passage dont vous ignoriez l'existence est d'une force admirable. « Depuis l'Incarnation, » toutes les Églises ont eu et ont pour base et fondement » unique cette Église suprême, etc. » — Et cependant vous dites, mon Révérend Père, qu'il n'y a pas une seule *autorité* grecque !

de premier ordre qui vient magnifiquement compléter le témoignage de saint Irénée et la doctrine d'Origène. Il est de saint Épiphane et le voici tout entier: « Le chef suprême (κορυφαιότατος)
» des apôtres a été jugé digne d'être
» proclamé heureux par le Sauveur
» parce que ce n'était point la chair et
» le sang, mais le Père, qui lui avait
» révélé le mystère du Christ fils de
» Dieu. Donc le Père lui révèle son
» vrai fils, et il est proclamé heureux.
» Et le même lui révèle encore son
» Saint-Esprit. Ce privilége était dû au
» premier des apôtres, à la pierre im-
» mobile sur laquelle l'Église de Dieu
» a été bâtie, cette Église contre la-
» quelle les portes de l'enfer ne pré-
» vaudront jamais; or les portes de
» l'enfer sont les hérésies et les héré-
» siarques. C'est en lui que la foi a été
» consolidée de toute manière (κατὰ

» *πάντα τροπον ἐν αὐτῷ ἐςτερεώθη ἡ πίςτις)*,
» en lui qui a reçu la clef des cieux,
» en lui qui lie et délie sur la terre et
» dans le ciel. Car c'est en lui que
» toutes les questions délicates de la
» foi trouvent leur solution (*ἐν τούτῳ*
» *γάρ ἐςτὶ πάντα τά ζητούμενα λεπτολογή-*
» *ματα τῆς πίςτεως εὑριςκόμενα.*) (1). »

Tout commentaire affaiblirait de telles paroles. Je dirai seulement, mon Révérend Père, que pour être reconnues par vous comme affirmant *l'équivalent de l'infaillibilité*, il ne leur manque qu'une chose ; d'être tirées des fausses décrétales.

(1) *Saint Épiphane* ; Anchoratus, ch. IX (Éd. Migne, T. III, p. 33).

XI.

Je passe aux Pères latins.

Ma tâche ici est aisée. En regard de votre affirmation hardie « que la doctrine de l'infaillibilité n'a pour elle aucun auteur des cinq ou six premiers siècles, » je n'aurai guère qu'à placer, sans les discuter, les témoignages de saint Cyprien, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Augustin.

Saint Cyprien. — « Celui qui ne garde
» pas l'unité de l'Église pense-t-il qu'il
» garde la foi ? Celui qui résiste à l'É-

» glise, *celui qui abandonne la chaire*
» *de Pierre sur laquelle est fondée*
» *l'Église, se flatte-t-il d'être dans l'É-*
» *glise* (1) » ?

« Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ,
» qu'une Église, qu'une chaire fondée
» sur la pierre par la voix du Sei-
» gneur... Quiconque recueille ailleurs
» dissipe (2) ». — « Les schismatiques
» osent naviguer vers la chaire de
» Pierre et vers cette Église principale
» *qui est la source de l'unité sacerdo-*
» *tale*, ne réfléchissant pas à ce que
» sont les Romains dont la foi, louée
» par l'apôtre, ne peut livrer accès à
» l'erreur : *quorum fides, apostolo præ-*
» *dicante, laudata est, ad quos perfidia*
» *habere non possit accessum* (3). »

Saint Jérome. — Il écrit au Pape

(1) *De unitate Ecclesiæ.*
(2) *Epistola* XL, *ad Plebem.*
(3) *Epistola* LV, *ad Cornelium.*

Damase : « Moi, ne suivant aucun chef
» que le Christ, je me tiens en com-
» munion avec Ta Béatitude, c'est-à-
» dire avec la chaire de Pierre.
» C'est sur cette pierre que je sais que
» l'Église est bâtie. Quiconque aura
» mangé l'agneau hors de cette maison
» est un profane. Quiconque n'aura pas
» été dans l'arche de Noé périra quand
» régnera le déluge... C'est chez vous
» seuls que demeure dans son intégrité
» l'héritage des Pères... Quiconque ne
» recueille pas avec toi dissipe : c'est-à-
» dire qui n'est pas au Christ est à
» l'Antechrist. » Imaginons, mon Révé-
rend Père, que ces paroles soient pro-
noncées aujourd'hui pour la première
fois par une bouche humaine, et qu'elles
soient sur les lèvres d'un des évêques
qui siégent en ce moment à Rome. A
qui le bon sens public les attribuera-t-
il ? à un évêque qui pense comme Mgr

de Sura ? ou à un évêque qui pense comme Mgr de Malines ?

Saint Ambroise. — Cet intrépide et aimable pontife, d'un si beau génie et d'un si beau caractère, ce magistrat devenu évêque, en qui la gravité d'un consul semble s'allier à la douce majesté d'un apôtre serait à lui seul, par l'autorité et la sagesse de sa doctrine, un témoin suffisant de la croyance des quatre premiers siècles. Il écrit au Pape, au nom du Concile qu'il venait de présider à Milan : « Croyons au symbole » des apôtres que l'Église romaine tient » en sa garde et conserve sans souil- » lure. » — Il écrit aux Empereurs, au nom du Concile d'Aquilée : « Nous » supplions votre clémence de prendre » la défense de l'Église romaine et de » la foi sacro-sainte des apôtres contre » ceux qui veulent y semer le trouble. » Cette Église est la tête de tout le

» monde romain et la source d'où les
» droits de la communion sainte dé-
» coulent sur tous ; *inde in omnes ve-*
» *nerandæ communionis jura dima-*
» *nant.* » C'est, dans les mêmes termes, l'idée qu'exprime le texte faussement attribué à saint Irénée. — Il dit enfin, dans un beau passage sur les promesses faites à Pierre, cette parole célèbre, d'une clarté et d'une puissanec incomparables : « Là où est Pierre, là » est l'Église. *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* » — En vérité, mon Révérend Père, quand saint Ambroise nous donne en quatre paroles authentiques l'éclatante attestation de sa croyance, nous avons peu de mérite à vous abandonner le faux texte que la négligence du P. Weniger lui a si inutilement prêté.

Saint Augustin. — Arrêtons-nous un peu plus longuement au grand converti d'Ambroise. Vous triomphez, mon Ré-

vérend Père, de ce que saint Augustin n'a pas dit le mot fameux qu'on lui prête : *Roma locuta est ; causa finita est*. Cette formule aurait, dites-vous, « quelque chose de décisif : » mais elle n'est pas de lui, ni de personne, si ce n'est de celui qui l'a inventée. Et vous continuez ainsi : « Voici le texte :
» *Déjà dans cette cause, deux Conciles*
» *ont envoyé leurs actes au Siége apos-*
» *tolique. De ce Siége sont venues aussi*
» *des réponses. La cause est finie.* » Et vous niez qu'il y ait là l'affirmation, même implicite, de l'infaillibilité.

Il est facile de vous montrer que vous vous trompez, et qu'elle y est précisément au même degré que si saint Augustin avait écrit : *Roma locuta est ; causa finita est*.

Pour qu'une cause soit finie, c'est-à-dire, ici, pour qu'une question de foi reçoive sa solution définitive, il faut,

vous en convenez très-certainement, qu'elle soit résolue par une autorité infaillible. Il y a donc ici, puisque la cause est finie et la question résolue, l'intervention d'une autorité infaillible.

Quelle est cette autorité? Est-ce celle des deux Conciles particuliers? Nul gallican, fût-ce Pithou ou Dupin, ne l'oserait soutenir. Visiblement la décision de ces Conciles ne finit pas la cause. — Est-ce l'union du Pape aux Conciles particuliers? Vous ne trouverez, mon Révérend Père, aucun théologien qui, ne croyant pas le Pape infaillible, s'avise d'imaginer qu'il le devient en se mettant d'accord avec un Concile essentiellement sujet à errer. La cause est finie cependant. Elle ne l'est point par les Conciles, elle ne l'est point par l'accord du Concile et du Pape ; elle l'est donc par la seule chose qui se soit ajoutée au jugement des

évêques, par le rescrit de Rome. La cause, jusqu'à l'envoi de ces rescrits, n'était point finie ; après eux et par eux elle l'est. *Roma scripsit, causa finita est.* Telle est sans contestation possible la pensée de saint Augustin. Elle est fort claire ; l'affirmation de l'infaillibilité est là ou n'est nulle part.

Elle n'est pas moins clairement énoncée dans cette véhémente apostrophe que le saint Docteur adresse à l'hérésie arienne : « Tu es connue, tu » es démasquée. Personne ne peut » croire que tu gardes la vraie foi » catholique, toi qui n'enseignes pas » qu'il faut garder la foi romaine. » *Non crederis veram fidem tenere ca-* » *tholicam, quæ fidem non doces esse* » *servandam romanam* (1). »

La décision de Rome finit les causes ?

(1) Fragment découvert par le cardinal Mai (D. Guéranger, Souveraineté pontificale, p. 163-64).

Il n'y a de foi catholique que la foi romaine! C'est à la lumière de ces déclarations absolues qu'il faut apprécier les passages de saint Augustin que vous opposez non plus seulement à la doctrine de l'infaillibilité, mais à saint Augustin lui-même.

Je ne sais trop, mon Révérend Père, ce que vous avez trouvé de si considérable dans le premier de ces passages : « On est en sûreté quand on ne s'a» vance pas témérairement dans des » opinions dont le débat n'a point été » commencé dans des Conciles parti» culiers, terminé dans des Conciles » généraux, quand au contraire on af» firme avec la confiance d'une voix » assurée ce qui, dans le gouvernement » du Seigneur Dieu Jésus-Christ notre » Sauveur, est fortifié par le consen» tement de l'Église universelle. » J'entends bien qu'il y aurait là une dif-

ficulté si cette application de la règle *quod ubique* était opposée à des catholiques pour les détourner de se soumettre à quelque encyclique. Mais elle est dirigée contre les hérétiques condamnés dans des Conciles particuliers, condamnés par l'Église réunie à Nicée, condamnés par l'Église répandue dans l'univers ; je ne vois nullement ce qui empêcherait le plus ultramontain des controversistes de reprendre, sans y rien changer, ces paroles de saint Augustin pour confondre les protestants condamnés par le Concile de Trente, ni en quoi ce que le saint Docteur dit ici de l'autorité des Conciles porte préjudice à ce qu'il proclame ailleurs touchant l'autorité du Saint-Siége. Si ce n'est peut-être que saint Angustin, écrivant en notre siècle, eût appris à peser ses syllabes dans une balance de précision pour empêcher

qu'on n'épiloguât sur leur sens et à ne parler que par formules rigoureuses,... sur lesquelles, comme sur *causa finita est*, il est toujours possible, hélas ! d'épiloguer encore.

Quant au second passage (1), on l'entendra mal si l'on ignore quelle était au moment où il fut écrit la situation de saint Augustin en Afrique. Engagé dans une interminable lutte contre les Donatistes qui se prévalaient du grand nom de saint Cyprien, de sa résistance au Saint-Siége sur un point disciplinaire, à ses yeux, plutôt que doctrinal, de son opinion conforme à la leur au sujet de l'invalidité du baptême donné par les hérétiques, il était disposé à aller

(1) Voici ce passage. « Nous n'oserions pas affirmer ces » choses si nous n'étions pas appuyés sur l'unanime auto» rité de l'Église universelle. Et Cyprien lui-même aurait » cédé si en ce temps la vérité sur cette question avait été » tirée à clair et mise en pleine lumière par un Concile » universel. »

aussi loin que possible pour excuser l'illustre évêque dont la faute avait été, dit-il, *lavée par le martyre*, et pour faire cesser le schisme absurde qui désolait l'Église. Il dit donc, au sujet de saint Cyprien, que sans doute une discussion plus approfondie, où la vérité eût été débrouillée et tirée à clair (*eliquata et declarata*) dans un Concile général, l'eût fait revenir de son coup de tête en portant la lumière dans son esprit. Et c'est bien là une des magnifiques et salutaires fonctions que, suivant la doctrine de l'infaillibilité, les Conciles généraux sont appelés à remplir pour le bien des âmes. — D'autre part, prenant les Donatistes au point où ils en étaient, comme gens qui, s'étant violemment séparés de Rome, ne pouvaient plus être persuadés par son autorité, il essaye de les ramener par le spectacle de leur isolement dans le monde chrétien,

et il leur dit « que lui-même n'oserait pas » leur donner tort s'il ne savait qu'il a » toute l'Église avec lui, » procédant ainsi *par supposition impossible* comme on dit dans l'école, et sachant très-bien, puisqu'il le déclare solennellement ailleurs, que « la foi romaine est néces- » sairement la foi universelle. »

Ainsi, mon Révérend Père, d'un côté, un argument excellent contre le schisme et l'hérésie tiré de l'autorité des Conciles, de l'autre des paroles d'excuse, de charité et de condescendance, voilà ce que vous trouvez dans saint Augustin pour l'opposer à ses déclarations précises, doctrinales, absolues sur la souveraineté décisive des jugements du Saint-Siége et sur la nécessaire orthodoxie de sa foi !

Permettez-moi d'ajouter que vous avez été particulièrement mal inspiré pour votre cause en rappelant le souve-

nir de cette grande crise de l'Église africaine où le nom de saint Cyprien fut malheureusement compromis ; car c'était rappeler en même temps une des circonstances où la Papauté a le mieux démontré la plénitude de son autorité spirituelle par l'usage résolu, victorieux et salutaire qu'elle en a fait. Mgr Freppel, dans son beau livre sur saint Cyprien, a raconté toute cette histoire. C'est à cet éminent écrivain, hier encore votre collègue à la Sorbonne, que je laisse le soin d'en dire le dénouement et d'en dégager la leçon.

« Un débat s'engage dans l'Asie mi-
» neure et en Afrique sur un point au
» sujet duquel les deux partis invo-
» quent également la coutume. La
» question est neuve ; deux grands
» évêques la résolvent dans un sens
» erroné ; autour d'eux l'on adhère à
» leur sentiment ; ils ont pour eux le

» prestige de la science et de la sain-
» teté. De plus leur solution a de quoi
» éblouir les esprits ; de prime abord
» elle semble sauvegarder davantage
» l'unité catholique. Eh bien ! il suf-
» fira de quelques lignes tombées de
» la plume d'un pape pour renverser
» tout cet échafaudage. Les partisans
» de l'innovation auront beau résister,
» écrire lettre sur lettre, réunir des
» Conciles, les cinq lignes du Souve-
» rain-Pontife deviendront une règle
» de conduite pour l'Église universelle.
» Évêques orientaux et africains, tous
» ceux qui d'abord s'étaient ralliés à
» l'opinion contraire reviendront sur
» leurs pas, et le monde catholique
» tout entier suivra la décision de
» l'Évêque de Rome. »

XII.

Et cela a toujours été. Et cela sera toujours. Origène a bien dit : la promesse est faite, en même temps qu'à l'Église, à la pierre qui la soutient. Et saint François de Sales mieux encore : « C'est tout un du Pape et de l'Église. » Ce que le Sauveur a promis, ce que les siècles primitifs ont cru et attesté par leurs plus grandes voix, ce que la puissante théologie du moyen âge a unanimement proclamé, ce qui, même après la redoutable épreuve du

schisme d'Occident, n'a soulevé que les réclamations tard venues d'une école particulière, ce qui éclate avec une perpétuité ininterrompue dans toute la vie de l'Église comme sa loi et condition d'existence, cela est la vérité. Le théologien voit cette vérité dans l'Écriture et la Tradition. L'historien la constate dans les faits. Ni l'un ni l'autre sans doute n'a la hardiesse de devancer la décision dogmatique de l'Église unie à son Chef, moins encore la folle prétention de la dicter; mais tous deux se sentent en présence d'une vérité très-certaine et qu'il faut affirmer : *certissima et asserenda.*

Or la vérité n'a pas besoin du mensonge. Et si quelqu'un ment pour elle, il est quatre fois coupable : coupable parce qu'il ment ; coupable parce qu'insolemment il croit la servir ; coupable parce qu'il trouble les faibles et les ir-

réfléchis dans leur respect pour elle ; coupable parce qu'il la déshonorerait si elle pouvait être déshonorée.

Mais elle ne peut pas l'être. Elle sort immaculée de cette épreuve. Et quand on fait son devoir de regarder de près les choses, on connaît avec évidence, premièrement, qu'elle n'a point trempé dans la fraude, secondement, que la fraude, même avant d'être découverte, ne lui a point fait cet outrage de la servir.

Ainsi en est-il de toute cette affaire des fausses décrétales, dont il semble, mon Révérend Père, que vous ayez le premier fait la découverte, à voir comme elle vous éblouit et comme vous vous y perdez. De cette masse énorme de documents faux où il plaît à votre irréflexion de voir la pierre sur laquelle est bâtie la doctrine de l'infaillibilité, on ne peut rien tirer en faveur

de cette doctrine, sinon des textes authentiques qui, semblables à des vins précieux versés dans un vase impur, perdent le meilleur de leur prix en passant dans le recueil du faussaire.

Assurément, mon Révérend Père, la calomnie contre qui que ce soit fait horreur à votre cœur loyal et sincère. Cependant votre imagination trompée a accueilli et propagé une détestable calomnie contre l'Église en attribuant à sa politique persistante une fraude impie qui, en réalité, s'est organisée loin d'elle et dont elle n'a point profité. De cette calomnie j'ai annoncé qu'il ne resterait rien ; j'ai tenu ma promesse.

Et maintenant, je dirai comme vous : « Ne craignez rien, âmes chrétiennes. » Ne craignez rien dans votre amour pour « la sainte Église notre mère, » parce qu'il n'est pas vrai, comme on

vous l'a dit, que sa politique soit une politique de mensonge, et que le vaisseau qui vous porte soit un vase d'argile que la première tempête briserait en mille pièces. Ne craignez rien dans votre foi parce qu'il n'est pas vrai que celui à qui Jésus-Christ a remis le soin de confirmer ses frères puisse enseigner solennellement l'erreur de ces lèvres d'où la vérité doit solennellement descendre.

Le vase d'argile, c'est votre chair mortelle ; ce sont vos fautes ; ce sont les fautes des hommes, les fautes des Papes qui ne sont point impeccables, les fautes et les erreurs possibles des saints eux-mêmes qui, sur la terre, ne sont ni impeccables ni infaillibles. Mais la foi de Pierre, mais l'assurance de ne point dissiper quand vous recueillez avec lui, mais cette promesse que le rocher qui vous soutient ne sera

point ébranlé, mais cette sécurité divine de sentir votre main dans la main d'un guide qui sait la route et qui ne vous jettera pas dans les ténèbres quand vous voulez monter vers la lumière, cela, ce n'est point le vase d'argile qui porte le trésor, c'est une partie du trésor et la garantie du trésor tout entier. Donc prenez confiance et ne craignez rien ; vous êtes avec celui-à qui le Sauveur Jésus a donné les paroles de la vie éternelle.